

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 31 octobre 2013

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2013

La Banque nationale suisse enregistre une perte consolidée de 6,4 milliards de francs sur les trois premiers trimestres 2013.

Durant les neuf premiers mois de l'année, la Banque nationale suisse (BNS) a réalisé un bénéfice de 4 milliards de francs sur ses positions en monnaies étrangères et accusé une moins-value de 10,7 milliards de francs sur son stock d'or.

Le résultat de la Banque nationale dépend essentiellement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible de tirer des déductions pour le résultat de l'exercice 2013.

Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Le résultat des positions en monnaies étrangères s'est établi à 4 milliards de francs.

Dans les comptes consolidés, le produit des intérêts s'est élevé à 5,1 milliards de francs, et le produit des dividendes, à 1,3 milliard. Les cours des actions et des obligations ont évolué différemment: ainsi, les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont généré une perte de 6,8 milliards de francs. En revanche, les titres de participation et les instruments de participation ont bénéficié du contexte boursier favorable, contribuant au résultat à hauteur de 9,3 milliards de francs.

Les pertes de change ont atteint 5 milliards de francs. Les gains de change réalisés sur l'euro n'ont pas suffi à compenser les pertes sur les autres monnaies de placement, en particulier celles enregistrées sur le yen.

Communiqué de presse

Moins-value sur le stock d'or

La Banque nationale a accusé une moins-value de 10,7 milliards de francs sur son stock d'or qui est resté inchangé. Fin septembre 2013, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 38 563 francs, contre 48 815 francs fin 2012.

Perte sur les positions en francs

Les positions en francs ont généré une perte de 75 millions de francs. Ce résultat se compose pour l'essentiel de pertes de cours (-125 millions) et du produit des intérêts (+60 millions).

Remboursement intégral du prêt au fonds de stabilisation

Le 15 août 2013, le fonds de stabilisation a remboursé intégralement le prêt octroyé par la BNS (maison mère). La Banque nationale s'attend donc à ce qu'UBS exerce son option d'achat sur le fonds de stabilisation avant la fin de l'année (voir Commentaire, chiffre 4).

Le fonds de stabilisation a dégagé un bénéfice de 981 millions de dollars des Etats-Unis sur les trois premiers trimestres 2013, contribuant au résultat consolidé à hauteur de 492 millions de francs.

Résultat intermédiaire et constitution de provisions

Fin septembre 2013, la BNS a enregistré une perte consolidée de 6,4 milliards de francs, avant l'attribution à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de l'attribution aux provisions pour l'exercice en cours est fixé en fin d'année.

Communiqué de presse

Compte de résultat consolidé pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 1.01.2013 au 30.09.2013	Du 1.01.2012 au 30.09.2012 Chiffres retraités ²	Variation
Résultat de l'or	1	- 10 663,1	6 220,2	- 16 883,3
Résultat des positions en monnaies étrangères	2	4 006,8	10 308,5	- 6 301,7
Résultat des positions en francs	3	- 75,5	94,1	- 169,6
Résultat des placements du fonds de stabilisation		979,0	1 520,8	- 541,8
Résultat des garanties contre les pertes du fonds de stabilisation	4	- 425,5	- 677,1	+ 251,6
Produit des participations		4,6	9,0	- 4,4
Autres résultats		2,1	2,3	- 0,2
Résultat brut		- 6 171,5	17 477,7	- 23 649,2
Charges afférentes aux billets de banque		- 15,4	- 17,0	+ 1,6
Charges de personnel ³		- 135,1	- 98,7	- 36,4
Autres charges d'exploitation		- 74,7	- 72,7	- 2,0
Amortissements sur les immobilisations corporelles		- 28,6	- 24,4	- 4,2
Résultat intermédiaire		- 6 425,3	17 264,9	- 23 690,2

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Les principes d'établissement des comptes du fonds de stabilisation ont été modifiés au 1^{er} octobre 2012; l'évaluation à la juste valeur a remplacé l'évaluation au coût d'acquisition amorti. Le Rapport de gestion 2012 fournit des explications détaillées sur le retraitement aux pages 200 à 202.

3 Les institutions de prévoyance de la BNS passeront de la primauté des prestations à la primauté des cotisations le 1^{er} janvier 2014. Ce changement sera financé pour l'essentiel à partir de réserves des institutions de prévoyance et, pour le reliquat, par une provision unique de 30 millions de francs constituée au titre de l'exercice 2013.

Communiqué de presse

Compte de résultat consolidé pour le troisième trimestre 2013¹

En millions de francs

	Du 1.07.2013 au 30.09.2013	Du 1.07.2012 au 30.09.2012 Chiffres retraités ²	Variation
Résultat de l'or	2 490,4	4 957,5	-2 467,1
Résultat des positions en monnaies étrangères	-1 761,3	5 214,4	-6 975,7
Résultat des positions en francs	15,7	48,2	-32,5
Résultat des placements du fonds de stabilisation	148,3	734,6	-586,3
Résultat des garanties contre les pertes du fonds de stabilisation	35,8	-317,8	+353,6
Produit des participations	-3,2	-	-3,2
Autres résultats	0,5	0,9	-0,4
Résultat brut	926,3	10 637,8	-9 711,5
Charges afférentes aux billets de banque	-5,5	-5,4	-0,1
Charges de personnel	-35,0	-33,7	-1,3
Autres charges d'exploitation	-22,2	-23,0	+0,8
Amortissements sur les immobilisations corporelles	-9,5	-8,0	-1,5
Résultat intermédiaire	854,1	10 567,7	-9 713,6

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Les principes d'établissement des comptes du fonds de stabilisation ont été modifiés au 1^{er} octobre 2012; l'évaluation à la juste valeur a remplacé l'évaluation au coût d'acquisition amorti. Le Rapport de gestion 2012 fournit des explications détaillées sur le retraitement aux pages 200 à 202.

Communiqué de presse

Bilan consolidé au 30 septembre 2013¹**Actif**

En millions de francs

	30.09.2013	31.12.2012	Variation
Or	40 105,2	50 767,5	- 10 662,3
Créances résultant d'opérations sur or	2,8	4,0	- 1,2
Placements de devises ²	443 070,6	432 208,9	+ 10 861,7
Position de réserve au FMI	2 402,3	2 804,2	- 401,9
Moyens de paiement internationaux	4 313,7	4 249,2	+ 64,5
Crédits d'aide monétaire	261,4	279,1	- 17,7
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs	3 713,5	3 757,1	- 43,6
Placements du fonds de stabilisation	5 901,2	9 883,0	- 3 981,8
Billets de banque en stock	145,1	125,6	+ 19,5
Immobilisations corporelles	433,2	451,8	- 18,6
Participations	138,3	141,4	- 3,1
Autres actifs ³	319,2	1 487,7	- 1 168,5
Total	500 806,6	506 159,6	- 5 353,0

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Fin septembre 2013, ce poste comprend des créances résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises, à hauteur de 10,1 milliards de francs (5 milliards de francs au 31 décembre 2012). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*.

3 Le prêt accordé au fonds de stabilisation ayant été intégralement remboursé le 15 août 2013, le warrant est échu et n'est plus porté au bilan. Ce dernier conférait à la Banque nationale le droit d'acquérir jusqu'à 100 millions d'actions d'UBS à leur valeur nominale (0,10 franc par action). Le warrant avait encore été comptabilisé à hauteur de 1,2 milliard de francs au 31 décembre 2012 sous *Autres actifs*, sans incidence sur le compte de résultat, sa valeur étant neutralisée dans un compte de compensation inclus dans le poste *Autres passifs*. Le Rapport de gestion 2012 fournit des explications détaillées sur ce sujet aux pages 195 et 196.

Communiqué de presse

Passif

En millions de francs

	30.09.2013	31.12.2012	Variation
Billets de banque en circulation	59 810,4	61 801,4	-1 991,0
Comptes de virement des banques en Suisse ¹	317 757,6	281 814,1	+35 943,5
Engagements envers la Confédération	11 783,0	9 008,1	+2 774,9
Comptes de virement de banques et d'institutions étrangères	12 320,7	11 958,4	+362,3
Autres engagements à vue ¹	28 289,3	66 950,9	-38 661,6
Engagements en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Propres titres de créance	-	-	-
Autres engagements à terme	10 096,2	5 018,7	+5 077,5
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	4 561,5	4 613,4	-51,9
Autres passifs ²	2 598,7	3 932,3	-1 333,6
Provision pour exploitation ³	34,5	5,5	+29,0
Provision pour réserves monétaires ⁴	51 783,6	48 215,6	+3 568,0
Capital social	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ⁵	5 259,8	3 873,2	+1 386,6
Réserve de bénéfices issus du fonds de stabilisation ⁶	3 260,2	2 321,5	+938,7
Résultat consolidé 2012		6 894,8	-6 894,8
Résultat intermédiaire	-6 425,3		-6 425,3
Ecarts de conversion	-348,5	-273,3	-75,2
Total	500 806,6	506 159,6	-5 353,0

1 Le poste *Autres engagements à vue* comprend principalement les comptes de virement d'établissements non bancaires. PostFinance SA ayant obtenu la licence bancaire le 26 juin 2013, son compte de virement ne figure plus sous *Autres engagements à vue*, mais dans le poste *Comptes de virement des banques en Suisse* depuis cette date.

2 Voir note 3 sous *Autres actifs*.

3 Les institutions de prévoyance de la BNS passeront de la primauté des prestations à la primauté des cotisations le 1^{er} janvier 2014. Ce changement sera financé pour l'essentiel à partir de réserves des institutions de prévoyance et, pour le reliquat, par une provision unique de 30 millions de francs constituée au titre de l'exercice 2013.

4 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice (soit après l'Assemblée générale des actionnaires). L'augmentation de 3,6 milliards de francs correspond au montant attribué au titre de l'exercice 2012.

5 Le montant de la réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice. Cette variation correspond à la différence entre le résultat annuel distribuable de la Banque nationale suisse (bouclage individuel, après attribution à la provision pour réserves monétaires) et le bénéfice effectivement distribué aux actionnaires ainsi qu'à la Confédération et aux cantons après l'Assemblée générale.

6 La part de la Banque nationale dans le bénéfice du fonds de stabilisation ne sera versée à cette dernière qu'en cas de liquidation totale ou de vente du fonds. Jusqu'à la survenance de l'un de ces événements, la part lui revenant sur le bénéfice cumulé des exercices antérieurs est portée au bilan consolidé sous le poste *Réserve de bénéfices issus du fonds de stabilisation*. Voir aussi chiffre 4.

Communiqué de presse

Cours de conversion

	30.09.2013 En francs	31.12.2012 En francs	2013 Variation En %	30.09.2012 En francs	31.12.2011 En francs	2012 Variation En %
1 euro	1,2239	1,2074	+ 1,4	1,2103	1,2172	-0,6
1 dollar des Etats-Unis	0,9043	0,9129	-0,9	0,9383	0,9378	+0,1
100 yens	0,9255	1,0576	-12,5	1,2060	1,2149	-0,7
1 dollar canadien	0,8792	0,9171	-4,1	0,9546	0,9198	+3,8
1 livre sterling	1,4604	1,4839	-1,6	1,5153	1,4581	+3,9
1 kg d'or	38 562,77	48 815,02	-21,0	53 452,98	47 472,70	+12,6

Rapport intermédiaire – Commentaire

Chiffre 1: Résultat de l'or

Ventilation selon le genre en millions de francs

	Du 1.01.2013 au 30.09.2013	Du 1.01.2012 au 30.09.2012	Variation
Gain/perte résultant de l'évaluation au prix du marché	- 10 663,1	6 220,0	- 16 883,1
Produit des intérêts sur prêts d'or	-	0,2	-0,2
Total	- 10 663,1	6 220,2	- 16 883,3

Communiqué de presse

Chiffre 2: Résultat des positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance en millions de francs

	Du 1.01.2013 au 30.09.2013	Du 1.01.2012 au 30.09.2012	Variation
Placements de devises	3 995,1	10 244,3	-6 249,2
Position de réserve au FMI	- 17,5	27,1	-44,6
Moyens de paiement internationaux	1,7	- 1,5	+3,2
Crédits d'aide monétaire	- 2,2	2,9	-5,1
Engagements en monnaies étrangères	- 5,1	- 1,3	-3,8
Autres positions en monnaies étrangères	34,8	36,9	-2,1
Total	4 006,8	10 308,5	-6 301,7

Ventilation selon le genre en millions de francs

	Du 1.01.2013 au 30.09.2013	Du 1.01.2012 au 30.09.2012	Variation
Produit des intérêts	5 144,1	4 305,8	+ 838,3
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	- 6 753,0	2 628,8	-9 381,8
Charges d'intérêts	- 7,7	- 5,4	- 2,3
Produit des dividendes	1 345,7	635,5	+ 710,2
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	9 260,5	3 173,4	+ 6 087,1
Gains/pertes de change	- 4 974,7	- 423,4	- 4 551,3
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	- 8,1	- 6,2	- 1,9
Total	4 006,8	10 308,5	-6 301,7

Communiqué de presse

Chiffre 3: Résultat des positions en francs

Ventilation selon la provenance en millions de francs

	Du 1.01.2013 au 30.09.2013	Du 1.01.2012 au 30.09.2012	Variation
Titres en francs	-70,1	123,1	-193,2
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	-	-14,4	+14,4
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	-	-	-
Autres avoirs	0,0	0,0	-0,0
Engagements envers la Confédération	-	-	-
Propres titres de créance	-	-10,5	+10,5
Autres engagements à vue	-5,3	-4,1	-1,2
Total	-75,5	94,1	-169,6

Ventilation selon le genre en millions de francs

	Du 1.01.2013 au 30.09.2013	Du 1.01.2012 au 30.09.2012	Variation
Produit des intérêts	59,8	63,7	-3,9
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	-125,1	62,8	-187,9
Charges d'intérêts	-5,3	-29,1	+23,8
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	-4,8	-3,4	-1,4
Total	-75,5	94,1	-169,6

Chiffre 4: Résultat des garanties contre les pertes

Conformément aux dispositions contractuelles, UBS peut racheter le fonds de stabilisation après le remboursement intégral du prêt de la BNS. UBS devrait alors verser à la Banque nationale 1 milliard de dollars des Etats-Unis plus la moitié de la fortune nette du fonds (c'est-à-dire des fonds propres) excédant ce milliard, et conserverait la moitié restante qui constitue la part lui revenant dans les fonds propres.

Pour les trois premiers trimestres de l'exercice, 425 millions de francs reviendraient ainsi à UBS. Ce montant est comptabilisé comme charge sous le poste *Résultat des garanties contre les pertes*. Le Rapport de gestion 2012 fournit de plus amples informations sur ce sujet aux pages 195 et 205.